

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Vivre dans l'attente :

Expulsions par la force d'habitants des villes
de Bijeljina et de Janja

Introduction

Les expulsions par la force se poursuivent dans les zones contrôlées par les Serbes de Bosnie

« Je vis dans l'attente - celle de la signature de Karadzic » (déclaration d'une Musulmane de Bijeljina expulsée en septembre 1994, évoquant son espoir de voir le représentant des Serbes de Bosnie aux négociations sur l'ex-Yougoslavie organisées sous l'égide des Nations unies et de l'Union européenne signer, d'ici le 15 octobre 1994, les récentes propositions de paix et de pouvoir ainsi retourner chez elle).

« Je serais partie il y a un an, mais mon voisin serbe m'a dit : « Ne soyez pas idiot, n'abandonnez pas votre maison. Musulmans et Serbes peuvent vivre ensemble ». Je l'ai cru. Puis, soudain, tout a commencé. Les expulsions. Nous avons vraiment été pris par surprise. Nous pensions que la guerre serait bientôt terminée et, si nous avions pu rester là-bas, nous l'aurions fait. Je crois que tout le monde pensait comme moi - que nous pouvions vivre ensemble. » (Déclaration d'une autre femme de Bijeljina).

On peut voir, dans ces deux citations émanant de femmes musulmanes qui ont dû récemment quitter Bijeljina, ville du nord-est de la Bosnie-Herzégovine contrôlée par les forces serbes, un reflet du dilemme devant lequel se trouvent placées les communautés musulmanes de Bijeljina et de Janja depuis plus de trente mois. Beaucoup de leurs membres avaient choisi néanmoins de rester, de s'adapter à la nouvelle situation et d'attendre la fin du conflit.

Ce document s'appuie pour une large part sur des entretiens qu'Amnesty International a eus en octobre 1994 à Tuzla, en Bosnie-Herzégovine, avec des personnes déplacées. Toutes avaient quitté leur foyer, situé dans des zones contrôlées par les forces serbes de Bosnie, entre les mois de juillet et de septembre 1994. Beaucoup d'entre elles ont déclaré désirer conserver l'anonymat parce qu'elles avaient encore des parents sur place et craignaient pour leur sécurité (on avait même explicitement menacé certaines d'entre elles de représailles si elles parlaient). Afin de protéger ces personnes, tous les noms utilisés ci-après sont des pseudonymes et un certain nombre de détails ont été passés sous silence.

Les différents types d'atteintes aux droits de l'homme et les préoccupations d'Amnesty International

Les récits faits par les Musulmans déplacés interrogés par Amnesty International confirment que les violations des droits de l'homme commises récemment dans le nord-est de la Bosnie rappellent en tous points les méthodes employées ailleurs dans les zones contrôlées par les forces serbes de Bosnie pour en chasser les Musulmans, les Croates, les Rom (Tsiganes), ou encore les membres des autres minorités, et réduire dans toute la mesure du possible l'importance de la population non serbe dans ces régions¹.

Les abus dénoncés récemment à Bijeljina et à Janja sont multiples : expulsions physiques directes de Musulmans appréhendés à leur domicile, tard dans la nuit, et contraints de traverser les lignes de front et de pénétrer en territoire contrôlé par le gouvernement bosniaque ; détention arbitraire de civils en âge de servir dans l'armée (on ne sait rien du sort de certains des hommes ainsi placés en détention, qui pourraient avoir "disparu") ; hommes réquisitionnés et contraints à effectuer des travaux dans des zones dangereuses voisines des lignes de front (utilisés, en fait, comme des "boucliers humains") ; mauvais traitements infligés à des personnes par des soldats ou des policiers, à leur domicile ou dans les lieux où elles sont détenues. Les Musulmans vivant dans les deux villes ont en outre été soumis à d'autres manœuvres de pression, de natures diverses, qui, venant s'ajouter aux méthodes décrites ci-dessus et à d'autres exactions qui ont également été dénoncées, visaient manifestement à pousser ceux d'entre eux qui n'avaient pas été expulsés par la force à décider de partir de leur propre chef.

Comparées à bien d'autres régions contrôlées par les forces serbes de Bosnie, les villes de Bijeljina et de Janja avaient jusque là bénéficié d'un calme relatif, si ce n'est durant une semaine, en avril 1992, au début de la guerre. Une quarantaine de Musulmans et d'Albanais de souche avaient alors été tués à Bijeljina. Un grand nombre de membres de la population musulmane avaient cependant choisi de rester, tentant de vivre de leur mieux en dépit des pressions exercées sur eux sous la forme de licenciements, de mobilisations ou de travaux forcés, et malgré les difficultés éprouvées à obtenir des soins médicaux, et, dans un certain nombre de cas, les agressions et les vols. Les actes de violence y étaient cependant moins fréquents qu'à Banja Luka ou à Prijedor. Il était courant, en ex-Yougoslavie, d'investir son argent dans l'achat de biens immobiliers. Beaucoup des habitants qui répugnaient le plus à quitter Janja étaient ceux dont les maisons ou les terres agricoles constituaient l'essentiel de la fortune et des moyens de subsistance.

En juillet 1994, un plan systématique visant à expulser les Musulmans qui étaient restés sur place et à leur extorquer leur argent et leurs biens a commencé d'être mis en œuvre. Les expulsions, de même que d'autres mesures qui leur étaient liées, étaient orchestrées par une certaine "commission des échanges", organe officiel ou semi-officiel opérant à Bijeljina. À la fin du mois de septembre, période où le rythme des départs a atteint à son maximum, plus de 6 000 Musulmans avaient d'ores et déjà été chassés de chez eux ou avaient quitté ces deux villes après avoir versé des sommes d'argent et s'être déclarés "volontaires" pour le départ, et près de 600 hommes en âge d'être soldats avaient été emmenés en détention.

¹ cf. le document d'Amnesty International intitulé *Bosnie-Herzégovine. « Vous n'avez rien à faire ici » Violences commises dans les régions contrôlées par les Serbes de Bosnie* (index AI : EÜR 63/11/94 - ÉF AI 94 RN 129), publié en juin 1994, et sa mise à jour, intitulée *Bosnie-Herzégovine. Violences commises dans les zones serbes de Bosnie. Mise à jour* (index AI : EÜR 63/15/94 - ÉF AI 94 RN 151), publié en juillet 1994.

La mise à exécution du programme a commencé à la mi-juillet. Quelque 70 hommes ont alors été rassemblés et conduits dans des camps de détention, où ils ont été assignés à des travaux forcés, parfois dans des zones dangereuses, à proximité de la ligne de front. Certains ont été torturés ou maltraités et il semble que d'autres aient "disparu". Les familles n'ont parfois pas été prévenues de leur détention par les autorités, ou ne l'ont été que tardivement.

À l'époque où ont commencé les mises en détention, plusieurs centaines de Musulmans ont également été rassemblés au milieu de la nuit, après n'avoir eu que quelques minutes pour faire leurs valises, puis conduits sur la ligne de front et contraints à passer dans la partie du territoire contrôlée par le gouvernement bosniaque. Beaucoup des personnes ainsi expulsées étaient apparemment des membres riches, instruits ou importants de leur communauté. D'autres mesures de ce genre avaient déjà été prises dans ces deux villes, mais ces nouvelles expulsions - du fait de la qualité des personnes qu'elles visaient - et ces nouvelles détentions ont achevé de dissiper ce qui restait aux Musulmans de Bijeljina et de Janja de sentiment de sécurité. En ville, le bruit a commencé de courir que la "commission des échanges", qui était à l'origine des expulsions, autoriserait d'autres personnes à partir sans être importunées moyennant une contribution financière. Pour les Musulmans, il était clair, désormais, que les derniers événements visaient à leur faire comprendre sans équivoque que leur unique choix était de payer, et de pouvoir alors espérer quitter la ville dans l'ordre et la dignité, ou de s'attendre à être raflés au beau milieu de la nuit et expulsés ou, dans le cas des hommes en âge de porter les armes, placés en détention.

Au cours des semaines qui ont suivi, des milliers d'entre eux se sont inscrits sur la liste des candidats au départ. Ceux qui avaient versé une somme pour partir ont néanmoins été soumis aux mêmes manœuvres d'intimidation et aux mêmes humiliations que ceux qui ont été expulsés pendant la même période. Certains de ceux qui avaient payé ont, eux aussi, été rassemblés sans avertissement préalable. Tous étaient conduits jusqu'à un centre de rassemblement - bien souvent une ferme d'élevage de faisans située à Š

uvo Polje, près de Lopare, à environ 35 kilomètres de Janja. Là, on leur faisait remettre presque toutes les devises qu'ils avaient en leur possession, en usant parfois de menaces ou en les soumettant à des fouilles corporelles. On dressait la liste des partants, en leur faisant, à l'occasion, signer des documents dans lesquels ils confirmaient qu'ils s'en allaient « de leur plein gré ». On les menaçait également parfois de représailles à l'encontre des membres de leurs familles qu'ils laissaient derrière eux s'il leur arrivait de parler de ce qu'ils avaient subi une fois parvenus à Tuzla. Les personnes expulsées passaient la nuit au point de rassemblement avant d'être conduites jusqu'à la ligne de front, où les faisait passer en territoire contrôlé par le gouvernement bosniaque. Quelquefois, il leur fallait progresser au milieu de champs de mines ou alors que le secteur était sous le feu des canons. Les moins rapides étaient frappés par les soldats, et quelques-uns ont même encore été dévalisés à ce stade de l'opération.

Les hommes en âge d'être soldats payaient généralement dix fois plus que les autres (1 500 marks allemands au lieu de 150). À Lopare, ils se voyaient néanmoins souvent séparés des autres membres du groupe (femmes, enfants et hommes plus âgés) et emmenés en détention au lieu d'être autorisés à franchir la ligne et à rejoindre Tuzla.

Au cours des mois d'août et de septembre, de nouveaux contingents de personnes qui n'avaient pas accepté de payer pour partir ont été appréhendés à leur domicile et expulsés de force, toutes mesures ayant manifestement pour but de maintenir la pression sur la population musulmane. De nouveau, des hommes ont été arrachés à leur foyer, placés en détention et affectés à des travaux forcés. Des menaces et des

actes de violence à l'encontre de Musulmans de la part de soldats, de policiers et de civils serbes déplacés (qui n'avaient guère à craindre d'être poursuivis) ont également été signalés.

Face à ces expulsions programmées et à ces manœuvres d'intimidation orchestrées par les autorités locales de facto, ou mises en œuvre avec leur accord tacite, il est difficile de prétendre que les milliers de personnes qui ont payé pour partir l'ont fait de façon volontaire.

Informations générales

Bijeljina et Janja durant les deux premières années de la guerre

Bijeljina et Janja sont situées dans le nord-est de la Bosnie, à une dizaine de kilomètres l'une de l'autre et non loin de la rivière Drina, qui marque la frontière du pays avec la Serbie. Jusqu'au début de la guerre, c'est-à-dire en avril 1992, la population de Bijeljina était en majorité serbe, mais comprenait également quelque 22 000 Musulmans. Celle de Janja, presque exclusivement musulmane (10 000 habitants environ), comptait seulement de 500 à 600 Serbes. Des mariages mixtes avaient par ailleurs été contractés, surtout à Bijeljina. Les villages des alentours étaient presque exclusivement habités par des Serbes.

La prise de Bijeljina par les Serbes - Avril 1992

Au cours de la première semaine d'avril, des éléments paramilitaires venus de Serbie et appartenant pour la plupart à une unité formée et commandée par Zeljko Raznatovic (dit "Arkan") aurait, selon certaines sources, tué une quarantaine de Musulmans et d'Albanais de souche. La plupart de ces sources estiment que les Musulmans de la ville n'ont offert que peu de résistance et que la plupart des victimes ont été tuées de façon arbitraire et délibérée. Des entreprises et des magasins appartenant à des Musulmans ont été pillés et brûlés cependant que les magasins serbes ne subissaient aucun dommage. Après plusieurs jours marqués par des échanges de coups de feu, annonce a été faite que, si les Musulmans livraient toutes les armes qui se trouvaient en leur possession, ils n'auraient plus rien à craindre - ce qui fut fait.

Mais les problèmes ont persisté. On a commencé d'effectuer des perquisitions, à la recherche d'armes. Des hommes ont été emmenés pour être interrogés : il s'agissait très souvent de personnalités locales importantes, comme des hommes politiques ou des hommes d'affaires. Certains ne sont pas revenus. Pendant plusieurs semaines encore, les arrestations de Musulmans pour interrogatoire ont été fréquentes. Des policiers musulmans ont été révoqués et remplacés par des Serbes qui n'avaient pas reçu de formation et étaient bien souvent recrutés parmi les personnes déplacées, toujours plus nombreuses, qui arrivaient dans la région.

La situation à Janja

À la suite des meurtres de Bijeljina, une importante colonne de chars de la Jugoslovenska Narodna Armija (JNA, Armée fédérale yougoslave) venus de Zvornik et d'autres secteurs sont arrivés à Janja et ont encerclé la ville. Un ultimatum a été imposé aux habitants, avec ordre de remettre aux forces serbes toutes les armes en leur possession. Zeljko Raznatovic a lui-même prononcé un discours dans lequel il a, semble-t-il, garanti aux Musulmans la sécurité s'ils rendaient leurs armes. Les Serbes du Srpska Demokratska Stranka (SDS, Parti démocratique serbe) - principal parti nationaliste serbe en Bosnie-Herzégovine - et les alliés de cette formation ont chassé du pouvoir les autorités élues de Janja et ont pris leur place.

Les habitants ont remis leurs armes aux nouvelles autorités locales de facto. Aucun affrontement n'a été signalé entre les Serbes et les Musulmans de la ville, pas plus avant qu'après l'opération. À la

2 En mai 1992, la JNA s'est officiellement retirée de Bosnie-Herzégovine, abandonnant toutefois de grandes quantités d'équipement. Les Serbes de Bosnie qui servaient au sein de l'armée fédérale sont eux aussi demeurés sur place et ont constitué l'Armée serbe de Bosnie.

suite de la prise en mains de Bijeljina par les Serbes, les policiers musulmans ont été licenciés. Les autres fonctionnaires musulmans ont été révoqués à leur tour au cours des mois qui ont suivi. Ceux qui possédaient des qualifications jugées utiles par les autorités ont conservé leur emploi, mais, à la fin de 1993, tous pratiquement avaient finalement été destitués³. Un certain nombre de Musulmans, en particulier ceux qui avaient eu une activité politique, ont alors quitté Janja par tous les moyens dont ils disposaient.

Mouvements de population

D'avril à mai 1992, on a assisté à des expulsions massives de Musulmans d'autres villes de Bosnie orientale. La plupart se sont enfuis ou ont été chassés vers la Serbie ou le Monténégro, d'où ils sont partis pour des pays tiers. Un petit nombre d'entre eux, toutefois, est arrivé à Janja. En août de la même année, un millier de Musulmans avaient déjà trouvé refuge dans la ville. Parallèlement, des Serbes qui s'étaient enfuis ou avaient été chassés de villes tenues par l'armée bosniaque (en majorité musulmane) ou par les forces croates de Bosnie ont eux aussi commencé à arriver à Janja, en plus grand nombre que les Musulmans. Aidés en cela par les nouvelles autorités serbes, ils ont commencé à prendre possession des maisons laissées vides par les Musulmans qui, dès avant la guerre, travaillaient à l'étranger, ou qui avaient fui depuis le début des hostilités.

À la fin du mois de juillet, la commune de Janja avait déjà vu arriver plus de 30 000 Serbes déplacés, lesquels se montraient, en règle générale, beaucoup plus hostiles à la population musulmane que les Serbes originaires de la ville. Les Musulmans des villes opéraient une nette distinction entre un grand nombre de leurs voisins et amis serbes, qui, bien souvent, les protégeaient et les aidaient, et les nouveaux venus, qu'ils tenaient pour responsables de bon nombre de leurs difficultés. Avec le temps, cependant, leurs voisins et leurs amis ont eux-mêmes commencé à avoir peur et n'ont plus été en mesure de leur venir en aide.

Des cas de vols avec violence, dont certains pourraient bien avoir eu des mobiles nationalistes, ont été signalés. Un grand nombre de Serbes déplacés ont été mobilisés et intégrés dans l'armée ou dans la police.

C'est en raison de l'arrivée de ces derniers, semble-t-il, que les autorités serbes de facto ont, en 1992, demandé au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'installer un bureau dans la région afin de procurer une aide humanitaire aux nouveaux arrivants.

³ Borba, 7 octobre 1993.

La "commission des échanges" et les "gardes de Mauzer" ou "hommes de Vojkan"

Dans le courant de 1992, une "commission des échanges de populations" a été créée à Bijeljina. Bien qu'elle ait semblé présenter un caractère semi-officiel, il s'est avéré clairement par la suite qu'elle disputait le pouvoir à certaines des factions serbes de la région. À la tête de cette entité se trouvait un Serbe de la ville du nom de Vojislav Đurđević (également connu sous le nom de Vojkan) qui ne devait pas tarder à acquérir une triste notoriété à Bijeljina et à Janja et qui avait, semble-t-il, des liens avec Željko Raznатовić. Il était d'ailleurs un des chefs locaux du parti nationaliste d'extrême droite dirigé par ce dernier, le Stranka Srpskog Jedinstva (SSJ, Parti de l'unité serbe).

La commission s'occupait apparemment, à l'origine, d'organiser le départ des Musulmans qui désiraient quitter la ville. Vojislav Đurđević s'efforçait, avec d'autres, de propager l'idée que les Serbes étaient en danger à Tuzla, qui se trouve sous le contrôle du gouvernement bosniaque, et menait une campagne active pour qu'ils soient autorisés à quitter la ville. Certains des Musulmans que la commission a fait partir de Bijeljina et de Janja auraient, semble-t-il, été "échangés" contre des Serbes de Tuzla⁴. Pour quitter ces deux villes, les Musulmans devaient y être autorisés et pouvaient partir, soit par l'intermédiaire de la commission, soit en payant des passeurs pour se rendre en Serbie.

Les "agences de voyage" semi-officielles qui opéraient dans d'autres villes contrôlées par les Serbes de Bosnie dépendaient d'ordinaire, pour leur "commerce", des Musulmans, des Croates ou des Rom qui venaient les trouver spontanément - soit qu'ils aient craint d'être victimes de violences ou d'être chassés de chez eux par l'une ou l'autre des formations militaires, paramilitaires ou civiles, soit qu'ils l'aient déjà été. À Bijeljina et à Janja, néanmoins, la "commission des échanges" disposait de sa propre formation militaire ou paramilitaire, qui s'employait tout à la fois à semer la crainte chez les Musulmans et à les expulser.

L'unité était connue des habitants de la ville sous le nom de "gardes de Mauzer", du surnom de leur chef, Ljubisa Savic, dit "Mauzer". D'autres les appelaient les "Panthères", ou les "hommes de Vojkan", parce qu'ils estimaient qu'ils opéraient en étroite collaboration avec Vojislav Đurđević. Les deux appellations de "gardes de Mauzer" et d'"hommes de Vojkan" sont donc très probablement synonymes. Par la suite, nous reprendrons néanmoins à chaque occasion l'expression utilisée par la source d'information concernée. Les Musulmans déplacés interrogés ont généralement précisé que les "gardes de Mauzer" (ou les "hommes de Vojkan") portaient des ceintures blanches semblables à celles des gendarmes de la Vojska Republike Srpske (VRS, Armée de la "République serbe"). Vojislav Đurđević s'est lui-même présenté en tant que « commandant dans l'unité spéciale du Onzième Corps de l'Armée de la République Serbe ». À Bijeljina et à Janja, on l'a vu la plupart du temps en civil, mais il portait un uniforme militaire lorsqu'il a été vu près de la ligne de front.

On ignore quel est l'effectif exact des "gardes de Mauzer" et la place qu'ils occupent au sein de la VRS et des structures locales, tant civiles que policières. On sait en revanche avec certitude que les forces de "Mauzer" et de Vojislav Đurđević menaient des opérations indépendantes de la police urbaine de Bijeljina. En août ou septembre 1994, en effet, des heurts auraient eu lieu entre celle-ci et les "hommes de Vojkan" après que des policiers locaux eurent tenté d'empêcher certaines expulsions. Certaines informations ont également fait état d'affrontements armés qui auraient opposé la VRS et les troupes de Vojkan, ces dernières s'étant vu interdire l'accès à la ligne de front par des officiers du commandement de l'Armée de la "République serbe".

Autres pressions exercées sur les Musulmans

En avril 1992, trois des cinq mosquées de Janja ont été détruites et, en mars 1993, des éléments paramilitaires serbes faisaient sauter les deux dernières.

4 Des Serbes qui faisaient l'objet de poursuites judiciaires à Tuzla pour avoir refusé de rejoindre les forces armées figuraient au nombre des personnes "échangées" en 1993. Il est impossible cependant de dire avec certitude s'ils étaient livrés en contrepartie de civils ou de prisonniers de guerre. On pense que d'autres personnes qui désiraient partir ont pu également être proposées comme "monnaie d'échange".

5 Borba, 6 octobre 1993.

À partir de l'été de 1992, les hommes qui avaient perdu leur emploi à la suite de licenciements ont commencé de recevoir des ordres de réquisition pour des travaux obligatoires ou d'être mobilisés pour servir dans l'armée serbe de Bosnie. Un homme ainsi enrôlé dans la VRŠ en octobre 1992 a témoigné devant Amnesty International dans les termes suivants :

« En 1992, j'ai refusé de me conformer à un ordre de mobilisation dans l'armée serbe. Des hommes de la police militaire m'attendaient chez moi et, à mon arrivée, ils m'ont fait monter dans une voiture et m'ont frappé... Une fois sur le front, on nous a donné des fusils et on nous a dit de tirer sur les HVO [Forces croates de Bosnie]. Les Serbes se tenaient derrière nous. Nous avions peur pour nos familles. Nous portions des uniformes. »

Le travail obligatoire consistait en des tâches manuelles diverses non rémunérées, qui, parfois, pouvaient être dangereuses, comme de creuser des tranchées à proximité de la ligne de front. Le 13 mai 1994, six hommes auraient été tués en effectuant ce genre de travail près de Tzocak. La plupart des personnes interrogées par Amnesty International et qui avaient été employées à des tâches analogues ont précisé que les soldats de l'armée bosniaque s'arrêtaient d'ordinaire de tirer lorsqu'ils voyaient des civils travailler près du front. De fait, on les utilisait comme des boucliers humains.

Certains Musulmans ont affirmé qu'ils avaient été harcelés par des Serbes déplacés qui cherchaient à se loger ou avec lesquels ils avaient été contraints de partager leurs maisons, sur l'insistance des autorités. Un de ces cas est décrit à la page 9. D'autres affaires semblables se sont produites en 1993. Bien que les Musulmans se soient montrés peu enclins, dans bien des cas, à signaler les faits à la police, il est probable qu'ils avaient connaissance de tous les homicides, que ceux-ci aient eu ou non un rapport avec l'appartenance ethnique des victimes. Les autorités ont engagé des poursuites dans quelques cas au moins. Le Fonds juridique humanitaire, qui a son siège à Belgrade, a, par exemple, indiqué qu'il avait appris que 12 jeunes Serbes avaient été déclarés coupables du meurtre de 12 Musulmans, dont trois enfants, dans quatre affaires distinctes, à la fin de 1993 et au début de 1994⁶.

6 cf. Fonds juridique humanitaire, *Spotlight Report N° 14, Expulsion of National Minorities (Banja Luka and Bijeljina)* (Rapport n° 14, *Expulsion de minorités nationales (Banja Luka et Bijeljina)*), août 1994.

Dans le courant de 1992 et de 1993, cédant aux pressions qui s'exerçaient sur eux, de nombreux Musulmans ont accepté de signer des déclarations de loyauté envers les autorités serbes de facto. Un homme a déclaré à Amnesty International :

« Nous voulions vivre à Janja. En 1993, nous avons signé un document, un engagement de loyauté. Peu nous importait qui était au pouvoir. Nous ne voulions pas partir. Sa maison, c'est tout ce qu'on a. Le document disait : « Acceptez-vous de vivre en République serbe ? ». C'était une liste de noms, maison par maison, il n'y avait pas de document individuel. Ceux qui ont été expulsés dernièrement l'avaient tous signé. C'était les gens les plus instruits figurant sur la liste. »

Janja, janvier 1993 : l'affaire Milkic - meurtres et manifestation

Le calme relatif qui régnait à Janja a été brusquement troublé par le premier meurtre de Musulmans qui se soit produit dans la ville depuis la prise de pouvoir par les Serbes et dont on ait largement parlé. Un matin de la fin de janvier 1993, Ibrahim Milkic et une de ses parentes ont été trouvés tués dans leur salon. Personne n'avait vu les auteurs des meurtres, mais les voisins qui avaient découvert les corps les avaient montrés à d'autres personnes avant l'arrivée de la police. L'indignation s'est rapidement emparée de la ville et, dès le début de l'après-midi, plusieurs centaines de femmes se sont spontanément rassemblées dans le centre de l'agglomération pour manifester. La police locale s'est d'abord contentée d'essayer de les disperser en employant des moyens limités, bien qu'un témoin ait affirmé que des policiers avaient, dès ce moment-là, commencé de frapper les femmes à coups de matraque. Les manifestantes, de leur côté, avaient arrêté des véhicules qui passaient.

D'après les déclarations de femmes présentes lors des événements et qu'Amnesty

International a eu l'occasion d'interroger récemment, il apparaît clairement que les manifestantes réclamaient des autorités une protection contre les actes de violence. Une femme se rappelait avoir entendu des gens crier : « Nous voulons quitter Janja ! Que sont devenues les garanties d'Arkan ? ». Il est difficile de dire, néanmoins, si le désir de quitter la ville était largement partagé à l'époque des faits.

Au bout d'un certain temps, la police a reçu des renforts venus de Bijeljina et a dispersé la manifestation. Cette fois, les policiers auraient commencé à frapper tous ceux dont ils pouvaient se saisir et auraient tiré des coups de feu en l'air avec des armes automatiques. Des balles perdues auraient atteint et tué une femme d'une soixantaine d'années du nom de Durgutovic, qui se tenait dans son appartement donnant sur la rue.

Expulsions de Bijeljina - automne 1993

De nouveaux événements graves allaient se produire à Bijeljina. Certaines informations avaient déjà signalé l'expulsion de la ville, en mars, de 17 Musulmans, acheminés vers la Hongrie via la Serbie. En août, cependant, allait commencer une vague d'expulsions d'une toute autre ampleur. D'après le Fonds juridique humanitaire, dont le siège est à Belgrade⁷, ces opérations étaient planifiées par la "commission des échanges" de Vojislav Djuricic. Le 24 août 1993, 17 autres Musulmans ont, à leur tour, été victimes d'une rafle et transportés en autocar à travers la Serbie jusqu'à la frontière hongroise. Au cours des deux journées suivantes, un groupe de 30 à 40 personnes a été contraint de franchir la ligne de front et expulsé vers Tuzla, ville sous contrôle gouvernemental bosniaque. Une troisième vague d'expulsions, qui concernait 33 habitants de Teslie, a eu lieu le 29 août. Le groupe avait traversé la Serbie, et c'est à la suite de ce transfert que la police des frontières yougoslave a fait savoir qu'elle s'opposerait à toute nouvelle opération de ce genre. Les personnes expulsées ont par la suite été dirigées sur Tuzla. À la mi-septembre, le Fonds juridique humanitaire (FJH) évaluait à 350 le nombre de Musulmans chassés de la ville. Les listes des futurs expulsés étaient dressées à l'avance. Dans une réponse au FJH, les autorités de Bijeljina ont fait savoir qu'elles appliquaient la

7 cf. Fonds juridique humanitaire, *Spotlight Report n° 7, Bijeljina is Black (Rapport n° 7, Bijeljina est en deuil)*, 15 septembre 1993.

politique des « institutions gouvernementales de la Republika Srpska », qui était de réduire le nombre des Musulmans et prévoyait que seuls cinq pour cent de ceux qui résidaient à Bijeljina (sur un total de 22 000) seraient autorisés à rester. Trois catégories de personnes devaient être expulsées : les Musulmans arrivés dans la ville depuis d'autres régions de la Bosnie ou de l'ex-Yougoslavie au cours des vingt dernières années ; ceux qui étaient accusés d'avoir pris part au "soulèvement armé" de Bijeljina à la fin de mars et au début d'avril de 1992 ; ceux qui étaient considérés comme "déloyaux" ou "politiquement" suspects.

Dans la crainte, probablement, d'être expulsés, une centaine de Musulmans de Bijeljina ont pris l'initiative d'aller au-delà de ce que demandaient les nouvelles autorités et de changer leurs noms pour des noms serbes, sans doute pour faire la preuve de leur loyauté, ou tout du moins dans l'espoir de moins attirer l'attention sur eux.

Harcèlement par la police

Après avoir pris possession de toutes les maisons laissées vides par les Musulmans, les Serbes déplacés qui continuaient d'arriver à Bijeljina et à Janja ont commencé de s'installer dans celles dont les occupants étaient restés sur place, les partageant donc avec eux, et bénéficiant pour cela du concours des autorités, qui les aidaient à trouver où se loger. Si certaines des familles musulmanes ont déclaré que leurs hôtes s'étaient montrés polis et prêts à coopérer, il n'en reste pas moins que les frictions, nombreuses, étaient inévitables. Les Musulmans hésitaient à signaler les événements incidents aux policiers (bien souvent eux-mêmes des personnes déplacées), remplis qu'ils étaient du sentiment d'être des citoyens de seconde zone et de la conviction que les nouveaux arrivants agissaient avec l'accord tacite des autorités.

Ainsi, par exemple, un habitant de Bijeljina, Esad, avait été forcé d'accepter de loger chez lui des Serbes déplacés. Un après-midi du début de juillet 1994, peu de temps après son installation, un des nouveaux venus l'a faussement accusé de détenir des armes et l'a dénoncé à la police. Trois policiers sont arrivés et l'ont frappé à coups de matraque sur le haut du corps. Avant de partir, ils ont saqué une partie de sa maison et ont emporté certaines de ses affaires et de ses documents personnels, qui jamais ne lui ont été restitués.

Un après-midi de juillet, des policiers ont appréhendé dans la rue Rifat, un homme âgé d'une soixantaine d'années, après s'être au préalable rendus chez lui et avoir commencé par arrêter sa femme - qu'ils auraient en outre, selon lui, frappée - puis les ont ramenés à leur domicile. Rifat a témoigné dans les termes suivants :

« Dès que nous sommes entrés dans la cour, ils ont commencé à me frapper au visage. Je leur ai demandé quel était le problème, mais ils m'ont dit de la fermer et d'entrer à l'intérieur. Tout ceci en nous couvrant d'insultes, ma femme et moi ... Ils nous ont conduits dans la pièce où se trouvaient les réfugiés et nous ont fait assoir brutalement sur deux chaises, puis ils ont commencé à nous frapper. Un des Serbes a crié : « Vous allez partir chez Alija »⁵. Il a menacé de nous crever les yeux, puis a continué de nous frapper au visage. »

On l'a ensuite conduit au poste de police :

« Là, ils m'ont de nouveau fait assoir sur une chaise et ont recommencé à me donner des coups au visage. J'avais la figure en sang, à présent, et mes yeux se fermaient. Alors le policier, C, a pris une matraque et m'a frappé à l'épaule gauche. Je suis tombé de la chaise. Il m'a remis dessus et m'a donné un coup de matraque sur la tête. Je suis tombé à nouveau, et j'ai perdu connaissance. De nouveau, il m'a fait assoir, à demi conscient, et a recommencé de me frapper, puis il m'a dit de filer chez moi. Je me suis engagé dans le couloir qui conduisait à l'extérieur du commissariat, mais il a continué de me donner des coups de pied aux jambes et au derrière jusqu'à ce que je sois sorti. »

5 Alija Izetbegovic, président de la Bosnie et musulman.

Le lendemain, trois autres policiers sont venus le voir et lui ont assuré que cela ne se reproduirait plus. La victime pense qu'une autre personne avait dû intervenir en sa faveur et porter plainte pour le traitement qu'il avait subi.

Juillet 1994 : nouvelle vague d'expulsions des villes de Bijeljina et de Janja

À la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet 1994, ceux des Musulmans de Bijeljina qui avaient encore le téléphone ont eu leur ligne coupée et, parmi divers autres signes de mauvais augure, on a pu voir les soldats de Vojkan procéder à l'inventaire des biens de certains Musulmans.

À la mi-juillet, les rafles ont recommencé. De nouveau, des hommes en âge de porter les armes ont été appréhendés et mis en détention. Un Musulman, Mustafa, a déclaré que, dans la matinée du 14 juillet, les "gardes de Mauzer" l'avaient arrêté à Janja, en même temps qu'une trentaine d'autres hommes en âge d'être soldats. Tard dans l'après-midi, on les avait tous emmenés au village de Hase, près de Lopare, où, parvenus près d'une école, on les avait fait descendre du véhicule. À l'intérieur, on les avait alignés contre un mur. D'autres hommes qui avaient été amenés de Bijeljina avaient été mis dans une autre pièce. Ce soir-là, quatre des habitants de Janja auraient été frappés à coups de crosse de fusil. Le lendemain, l'un d'eux présentait des ecchymoses sur la poitrine, le dos et l'abdomen. Des témoins l'avaient en outre vu uriner du sang, mais toute assistance médicale lui avait apparemment été refusée lorsqu'il avait demandé à être soigné.

Le lendemain matin, après une nuit passée dans le vestiaire d'un terrain de sport, quelque 70 hommes ont été répartis en trois groupes et conduits dans des camps situés à Lopare, Jablanica et Piperi. Le camp de Lopare était une ferme où les hommes dormaient dans un hangar à bétail et deva

ient effectuer huit à neuf heures de travaux agricoles par jour.ailleurs, à Grzda, les prisonniers étaient employés à creuser des tranchées près de la ligne de front. On entendait fréquemment des tirs d'armes automatiques aux abords du secteur, et, selon certains témoignages, les militaires de l'armée bosniaque étaient si près d'eux qu'un soldat musulman avait même, en une occasion, lancé des cigarettes aux détenus.

Le 15 juillet a marqué le début d'une nouvelle série d'expulsions par la forez. Le lendemain, environ 140 Musulmans de Bijeljina ont dû franchir la ligne de front à Satorovici. Certains avaient, semble-t-il, manifesté la volonté de partir, mais la plupart avaient été raflés à leur domicile contre leur gré. Au cours des jours suivants, d'autres Musulmans ont été arrêtés chez eux à Bijeljina et à Janja, puis rassemblés et expulsés de forez. Les membres les plus en vue de la communauté musulmane étaient plus particulièrement visés, comme si l'on avait cherché à convaincre cette dernière qu'elle n'avait plus rien à espérer. Le dimanche 25 juillet 1994, vers 23 h 30, par exemple, un homme armé en tenue de camouflage a frappé à la porte de Munevra, à Bijeljina. Il lui a dit qu'elle et sa famille avaient dix minutes pour faire leurs valises et lui a ordonné de laisser ses clés aux Serbes déplacés qui avaient été rélogés dans sa maison, afin que la "commission des échanges" puisse venir faire l'inventaire de ses biens. On les a ensuite conduits dans une ferme d'élevage de faisans à Suvo Polje. Là, elle a dû remettre son argent et ses papiers et a signé un document où elle déclarait « abandonner ses biens de son plein gré ». Selon ses estimations, 50 à 60 personnes pouvaient se trouver alors en attente à Suvo Polje.

Parmi les détenus, elle avait vu un homme âgé d'environ soixante-dix ans, du nom d'Ekrem, que l'on avait roué de coups avant de l'amener à Suvo Polje. Elle a déclaré à Amnesty International : « J'ai dit aux Serbes : « Donnez donc un pyjama à ce vieillard, c'est une honte d'être emmené dans des conditions pareilles ». Il avait le visage couvert d'ecchymoses, la lèvre fendue et du sang sur la poitrine ».

Treize hommes en âge de porter les armes avaient été séparés du groupe et retenus sur place. Cinq autres, également en âge de servir, avaient été autorisés à partir parce qu'ils n'avaient pas été considérés comme aptes. Cette nuit-là, tous avaient dormi à la faisanderie. Le lendemain, le reste du groupe, soit une quarantaine de personnes, avait été ramené à Bijeljina dans un camion, puis conduit dans la zone de Breko, où ils avaient dû une nouvelle fois passer la nuit dehors ou dans le camion. En fin d'après-midi, le 29 juillet 1994, une quarantaine d'heures après avoir été arrachée à son domicile, Munevra a franchi la ligne de front à Vuckovici en compagnie des autres membres de son groupe. Après avoir commencé par les bombarder, la VRS les avait finalement autorisés à passer les lignes. Munevra avait vu un soldat frapper avec la crosse de son fusil quelqu'un qui avançait trop lentement. Ils avaient marché une heure environ avant d'arriver aux positions tenues par l'armée bosniaque. Cinq ou six obus avaient explosé pendant qu'ils progressaient, mais elle ignorait de quel côté étaient venus les tirs.

D'autres hommes en âge de servir dans l'armée, outre ceux qui étaient détenus à Suvo Polje et dans les autres camps, ont également été arrachés à leurs maisons et emmenés en détention. Le 4 août, d'autres ont été réquisitionnés et assignés à des "travaux obligatoires". À la femme de l'un d'eux, on a dit que son mari reviendrait au bout de dix jours. En septembre, les services locaux du "ministère de la Défense" lui ont déclaré que celui-ci allait faire l'objet d'un échange, mais elle apprenait en octobre, à la faveur d'un message transmis par l'intermédiaire du CICR, qu'il était employé à creuser des tranchées et à transporter du bois.

On fit courir le bruit que, si les Musulmans voulaient éviter d'être expulsés de forez, il leur fallait payer pour partir. En désespoir de cause, beaucoup d'entre eux avaient déjà pris l'initiative de se rendre dans les bureaux de la "commission des échanges" à Bijeljina et à Janja et de s'inscrire comme candidats au départ ; certains avaient préparé leurs valises, en prévision d'une rafle probable à leur domicile. D'autres, néanmoins, incapables, peut-être, de comprendre pleinement ce qui était en train de se passer, demeuraient surpris lorsque venait leur tour de partir. C'est ainsi qu'Amir, un habitant de Bijeljina, a été appréhendé et expulsé dans la nuit du 6 août. À la fin du mois de juillet, deux hommes en civil s'étaient présentés chez lui et lui avaient ordonné de les accompagner au bureau de la "commission des échanges". Là, on avait pris note de ses nom et prénom et de divers autres détails le concernant et on lui avait dit de se présenter chaque jour dans les locaux, ce qu'il avait fait. Il raconte ainsi ce qui s'est passé au soir du 6 août :

« Ils sont arrivés vers 23 h 30 et m'ont demandé mes papiers et ceux de ma tante. Ils m'ont déclaré que j'avais cinq minutes pour quitter la maison ... En cinq minutes, je n'ai rien pu prendre, pas même mes vêtements, parce qu'il [un des policiers] était là tout le temps. »

Embarqué avec d'autres dans une voiture, puis dans une fourgonnette, il a été conduit jusqu'à un convoi se composant de quatre camions pour autant qu'il se souvienne. Le sien a pris la direction de la faisanderie de Suvo Polje.

« Il faisait nuit. Ils nous ont fait mettre en rang, en file indienne, et nous sommes entrés dans une petite pièce. Là, ils nous ont obligés à remettre notre argent et nos objets de valeur. Un homme m'a demandé quelle somme j'avais sur moi. J'ai dit que j'avais 625 marks [allemands] ; il en a pris 600 et m'en a laissé 25. Puis ils m'ont fait passer dans une autre pièce, large de cinq mètres sur trois, où il y avait déjà d'autres personnes. Les gens étaient allongés sur le sol, si bien que c'est à peine si je pouvais entrer ... Nous y avons passé la nuit et, le matin suivant, ils nous ont fait monter dans un camion, à l'exception de ceux qui étaient considérés comme apte [au service militaire]. Là encore, nous étions entassés à l'intérieur, et il faisait extrêmement chaud. Mais ils ne nous ont pas permis de lever les bâches ... Il y avait des gens qui s'évanouissaient, surtout des femmes ».

La nuit suivante, ils sont arrivés près de Satorovici, sur la ligne de front, qu'ils ont dû traverser à pied. Avant de passer de l'autre côté des lignes, un officier de l'armée serbe de Bosnie les a mis en garde en leur conseillant de marcher en file indienne car des champs de mines s'étendaient des deux côtés de la route.

Dans la période qui a suivi, des hommes en uniforme ont continué de se livrer à des actes de violence. Le 15 ou le 16 août, par exemple, un Musulman de Janja du nom d'Hussein aurait été interpellé à son domicile et emmené par quatre hommes en tenues de camouflage qui, à en croire un témoin, étaient des policiers. Le témoin a ajouté qu'il s'agissait d'habitants de la ville qui n'étaient entrés dans la police que depuis la guerre. À son retour, Hussein portait des ecchymoses sur le dos et sur le ventre.

Selon un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 86 personnes sur un groupe de 110 qui avaient rejoint Tuzla le 18 août s'étaient portées candidates au départ en croyant qu'elles seraient dirigées vers des pays de l'Europe de l'Ouest⁹. Le porte-parole a laissé entendre que les publicités faites pour les voyages dans des pays d'Europe occidentale avaient été utilisées pour inciter les Musulmans qui avaient adopté des noms serbes à se manifester.

Dans la nuit du 22 août, Vojislav Djuricic est venu en personne au domicile d'une famille de Bijeljina pour la contraindre à partir. Les occupants de la maison se sont retrouvés à Suvo Polje avec d'autres, et, à l'aube le surlendemain, quelque 250 personnes ont passé les lignes à Ban Brdo. Certaines d'entre elles avaient payé pour partir ; d'autres avaient été chassées de force de leur domicile. Selon certains témoins

ages, Vojislav Djuricic et ses compagnons avaient laissé paraître des signes de nervosité cette nuit-là. Ils attendaient la venue d'un groupe de Serbes en provenance de Tuzla qui devaient faire l'objet d'un échange, mais les personnes attendues n'avaient pas fait leur apparition.

Des Musulmans ont continué de s'insérer et de payer pour partir. Certains avaient subi des pressions plus directes. Un soir, trois hommes armés en uniformes qui avaient dit appartenir à la police militaire étaient venus frapper violemment à la porte de la famille de Faruk, à Bijeljina. En regardant par les fenêtres, les occupants de la maison avaient vu que les individus portaient des masques (ce qui les a, par la suite, amenés à penser qu'il pouvait s'agir de voisins) et avaient refusé de les laisser entrer. Faruk s'était alors rendu au bureau de la Croix-Rouge de la ville, où on lui aurait conseillé de payer pour partir plutôt que d'être expulsés par la force. Faruk avait par la suite versé 700 marks allemands pour que sa famille, composée de sept personnes, soit autorisée à quitter la ville.

Les "prix" avaient été fixés à 1 500 marks allemands pour les hommes en âge de servir dans l'armée et à 150 pour les autres. Mais ils pouvaient bien souvent varier. Toutefois, même lorsque le paiement avait été effectué, il arrivait fréquemment que les "contrats" ne soient pas honorés. Les hommes en âge de servir étaient généralement gardés à Suvo Polje ou dans d'autres centres de rassemblement

⁹ Agence de presse Reuter, 19 août 1994.

avant d'être emmenés en détention. Avant d'être autorisés à passer les lignes, les autres se voyaient dérober presque tout l'argent et les objets de valeur qui leur restaient, à l'exception de petites sommes qui leur étaient laissées. Le 24 août, jour de leur départ de Bijeljina, on a ordonné aux membres de la famille de Faruk de se déshabiller en ne gardant que leurs sous-vêtements, et on les a dépouillés de plus de 1 500 marks allemands. Même les très jeunes enfants ont été fouillés. D'autres personnes ont signalé avoir été soumises à des fouilles du même genre, quoique cette pratique ne semble pas avoir été d'un usage courant.

Pendant tout le mois d'août, d'autres personnes qui s'étaient "inscrites" pour partir ont continué de passer les lignes de front à un rythme régulier. Des hommes en âge de servir dans l'armée ont continué d'être emmenés en détention. Comme pour maintenir une certaine pression sur les habitants, dans la nuit du 2 septembre 1994, un autre groupe de personnes de Janja ont, à leur tour, été chassées de leur foyer. La semaine suivante, d'autres ont été contraintes, sous la pression, à s'inscrire sur la liste des "volontaires" pour le départ. Les "hommes de Vojkan" se sont rendus dans d'autres maisons appartenant à des Musulmans pour dresser l'inventaire des possessions des familles et les pousser à partir. Un Musulman de Bijeljina qui s'était présenté au bureau de la "commission des échanges" à la suite d'une visite de ce genre a rapporté ce qu'on lui avait dit : « Vous allez faire partie d'une opération d'échange. Faites bien attention à ce que vous dites, parce qu'ici, à Bijeljina, votre famille est gardée en otage. Partez-vous de votre plein gré ou avez-vous été expulsé ? » - « J'ai dû dire que mon départ était volontaire... Si j'ai décidé de partir, c'est que, dans la rue où j'habitais, il y avait autrefois vingt familles musulmanes, et il n'y avait plus que la miennne désormais ».

Que ce soit avec ou sans son appui, des Serbes déplacés se réclamaient de la "commission" pour s'approprier des biens. Un homme a déclaré à Amnesty International :

« Le 3 septembre, une famille de réfugiés serbes s'est présentée chez moi. Aucun responsable ne les accompagnait ... Ils étaient armés, mais ils ne m'ont pas menacé. Ils m'ont dit : « Si vous voulez rester en vie, il faut que vous alliez signer au bureau de Vojkan ». Nous avons compris qu'il valait mieux nous en aller plutôt que rester et nous faire tuer ».

Il semble aussi que des Serbes se faisant passer pour des membres de la Croix-Rouge aient circulé dans les rues de Janja au volant d'un véhicule volé à la délégation du CICR à Bijeljina, cherchant à persuader les Musulmans de partir¹⁰.

Entre le 18 et le 19 septembre, quelque 2 500 personnes qui, semble-t-il, s'étaient inscrites pour partir, ont franchi la ligne de front. Un homme a raconté qu'un soldat avait pointé un couteau contre la poitrine de sa femme et l'avait forcé à remettre ce qui restait d'argent à sa famille avant qu'ils ne traversent les lignes cette nuit-là. De nouveau, des hommes en âge de porter les armes avaient été emmenés. D'après le CICR, un homme avait sauté sur une mine en franchissant la zone de front et un autre serait mort d'épuisement¹¹.

À cette date, quelque 600 hommes avaient déjà été emmenés en détention et quelques-uns seulement avaient été relâchés. La plupart d'entre eux avaient payé pour partir, mais avaient néanmoins été séparés des autres. Certaines familles ont pu savoir, par le biais de messages transmis par l'intermédiaire du CICR, que le parent dont ils s'enquéraient était en détention. Mais de nombreuses autres personnes restées à Bijeljina ou à Janja n'ont jamais pu obtenir d'aucun des responsables qu'ils reconnaissent que l'un ou l'autre des hommes de leur famille étaient détenus. Ce n'est qu'à l'issue de plusieurs semaines de démarches et de pressions insistantes de la part de proches que certaines détentions ont été reconnues. Des Musulmans déplacés arrivés à Tuzla ont fourni à Amnesty International les noms de 270 hommes détenus, ou apparemment "disparus", probablement gardés dans les environs des villages de Lopare (au moins trois lieux de détention), de Jablanica, de Piperi et de Grčda. Le CICR n'a pas été en mesure d'entrer en contact avec toutes les personnes détenues et n'a pas eu accès à tous les lieux de détention présumés. L'organisme a précisé qu'il avait pu rencontrer 220 Musulmans retenus prisonniers, mais estimait que leur nombre dans le voisinage de Lopare était beaucoup plus élevé¹².

À la date du 19 septembre, environ 6 000 Musulmans avaient déjà quitté la région dans le cadre de quatorze opérations distinctes. On ignore combien exactement résident encore sur place. Toutefois, compte tenu du nombre d'hommes détenus et de celui des réfugiés qui ont indiqué qu'ils avaient encore des parents dans la région, ce chiffre devrait s'élever à plusieurs centaines de personnes au bas mot.

Le 22 septembre, les autorités centrales de facto des Serbes de Bosnie ont annoncé que plus aucune permission « d'émigrer vers des territoires sous contrôle musulman » ne serait plus accordée (voir ci-dessous). Le nombre des départs s'en est trouvé considérablement diminué, mais cette mesure n'a pas totalement mis fin à l'exode des Musulmans. C'est ainsi que 16 Musulmans de Bijeljina auraient été appréhendés à leur domicile et expulsés aux environs du 27 octobre et que 19 autres, de même que deux habitants de Janja, ont été expulsés le 8 novembre. Selon diverses sources d'information, un plus grand nombre de Musulmans vivant toujours à Bijeljina sont employés à des travaux forcés. D'après d'autres informations récentes, des hommes ont même été tués alors qu'ils refusaient des tranchées pour la VRS dans ce secteur. D'après l'Independent (de Londres) du 14 novembre, le Fonds juridique humanitaire avait signalé la mort de plusieurs Musulmans la semaine précédente.

10 Agence de presse Reuters, 8 septembre 1994, citant un porte-parole du CICR.

11 Agence de presse Reuters, 19 septembre 1994.

12 Communiqué de presse du CICR, 20 septembre 1994.

Les conclusions d'Amnesty International

Les événements survenus à Bijeljina et à Janja révèlent l'existence d'un plan systématique visant à expulser les Musulmans restés dans ces villes et à leur extorquer leur argent et leurs biens. Depuis le mois de juillet, des centaines de personnes ont été appréhendées à leur domicile au cours de rafles nocturnes, n'ont disposé que de quelques minutes pour faire leurs bagages, puis ont été conduites sur la ligne de front, qu'on leur a fait traverser pour passer en territoire contrôlé par le gouvernement bosniaque. Il semble que les personnalités les plus en vue de la communauté musulmane aient été les plus touchées par ces mesures. Des hommes en âge de servir dans l'armée

ont été emmenés en détention et certains ont, semble-t-il, "disparu". Il s'agissait manifestement de civils, et Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion, arrêtés et détenus uniquement en raison de leur nationalité, de leur origine ethnique ou de leur religion. Certains des détenus - ou leurs proches - ont été avisés qu'ils étaient réquisitionnés pour exécuter des "travaux obligatoires", notamment pour travailler près de la ligne de front, où l'on peut craindre qu'ils n'aient été utilisés comme des "boucliers humains".

Les menaces proférées contre les Musulmans, les actes de violence perpétrés à leur rencontre par des hommes en uniforme (personnes brutalisées à leur domicile, dans les postes de police ou dans les camps de détention) ont alourdi la pression qui pesait sur les habitants restés sur place. On a par ailleurs fait courir le bruit que les Musulmans pourraient partir dans l'ordre et dans le calme - c'est du moins ce que l'on leur disait - contre le paiement d'une certaine somme. Ces manœuvres abusives étaient destinées à faire bien entendre à ceux qui étaient restés que, s'ils n'acceptaient pas de payer, ils devaient s'attendre à être appréhendés au milieu de la nuit et expulsés de façon sommaire ou, dans le cas des hommes en âge de servir dans l'armée, à être emmenés en détention (et peut-être, d'ailleurs, par la suite, également expulsés).

En conséquence, des milliers de Musulmans se sont inscrits et ont versé des sommes importantes pour partir. Mais, compte tenu des méthodes d'intimidation utilisées à l'encontre de leur communauté et des pressions exercées sur elle au cours des mois précédents et durant les expulsions massives auxquelles ont procédé les dirigeants de facto et les unités paramilitaires serbes de Bosnie, on peut difficilement qualifier ces départs de "volontaires".

Qui plus est, ceux qui avaient payé pour partir étaient victimes d'humiliations, de mauvais traitements et de menaces, tout comme pouvaient l'être les personnes expulsées par la force. Avant de franchir la ligne de front, ils se voyaient fréquemment dépouillés de la plus grande partie de ce qui leur restait d'argent et d'objets de valeur. Pis encore, un grand nombre d'hommes en âge de servir dans l'armée qui avaient versé des sommes importantes pour quitter la région ont tout de même été emmenés et placés en détention.

Il ne fait aucun doute que les expulsions et la plupart des abus qui les ont accompagnés ont été orchestrés par la Commission des échanges de populations, agissant en liaison avec les "gardes de Mauzer", ou "hommes de Vojkan", de Bijeljina. Quel que soit leur statut vis-à-vis des responsables exerçant de facto l'autorité dans la région, la commission et ceux qui travaillent pour elle ont, de toute évidence, bénéficié de la collaboration d'éléments de l'armée serbe de Bosnie, aide qui leur a été nécessaire, en particulier, pour pouvoir accéder à la zone de front et contraindre les Musulmans à passer de l'autre côté des lignes - ou le leur permettre.

Aucune mesure sérieuse n'a, semble-t-il, été prise par les autorités centrales responsables des Serbes de Bosnie pour empêcher ces abus avant la fin du mois d'août ou le début du mois de septembre, époque où le chef de la police de Bijeljina aurait, selon certaines informations, été destitué. D'après Radovan Karadzic, représentant des Serbes de Bosnie, le chef de la police de Bijeljina avait été démis de ses fonctions « parce qu'il n'avait pas empêché certains groupes d'humilier la population musulmane et de commettre des violences à son encontre »¹³. Radovan Karadzic aurait ajouté : « Nous avons déjà arrêté deux petites formations indépendantes qui se livraient à des manœuvres d'intimidation à l'encontre des Musulmans. J'espère obtenir des résultats sous peu ». Dix jours plus tard, aux alentours du 18 septembre, 2 500 Musulmans quittaient encore Bijeljina. Après cette date, le nombre des expulsions a diminué de manière spectaculaire. Le 22 septembre, en raison, probablement, des pressions qui continuaient de s'exercer au niveau international, Radovan Karadzic a ordonné au « ministère de l'Intérieur de la République serbe de cesser de délivrer à des citoyens des documents les autorisant à émigrer en territoire contrôlé par les Musulmans »¹⁴. Dans une autre déclaration, il était indiqué que « le ministre de l'Intérieur [avait] été prié de mener une enquête exhaustive sur les circonstances qui [avaient] entouré le transfert [des Musulmans] et, s'il [existait] des preuves que des actes illégaux [avaient] été commis, de mettre en œuvre les procédures appropriées ».

Il était sans conteste du devoir des autorités centrales d'empêcher les expulsions et de mettre fin aux autres abus. Dès février 1993, Amnesty International avait elle-même attiré l'attention des dirigeants de facto des Serbes de Bosnie, à l'échelon central comme au niveau local, sur ses préoccupations à cet égard. Elle a renouvelé ses appels en diverses occasions, mais plus particulièrement en juillet 1994. Il est permis, à tout le moins, de dire que les autorités centrales n'ont pas agi avec célérité et détermination dès qu'elles ont eu connaissance de la reprise des manœuvres d'intimidation à l'égard des Musulmans et lorsqu'il est devenu évident que ces pratiques étaient accompagnées parallèlement d'expulsions par la force. Un nombre indéterminé de Musulmans demeurèrent encore dans la région et risquent d'être, à leur tour, expulsés ou victimes d'autres abus. Il convient de ne pas oublier non plus que, durant la même période, des non-Serbes ont également été expulsés d'autres régions, telles celles de Rogatica et de Banja Luka, ou victimes de pressions visant à les pousser à partir.

Recommandations d'Amnesty International

Amnesty International condamne les abus commis récemment dans ces régions et exhorte, comme elle l'a déjà fait par le passé, les autorités locales de facto à respecter les engagements qu'elles ont pris lors de la Conférence de Londres en août 1992, et qu'elles ont renouvelés par la suite à diverses reprises¹⁵. L'Organisation se réfère plus particulièrement à l'ordre donné par Radovan Karadzic le 22 septembre d'ouvrir des enquêtes sur les expulsions. Elle rappelle aussi sa déclaration du 8 septembre relative à l'arrestation de certains groupes soupçonnés d'avoir usé de manœuvres d'intimidation envers des Musulmans. Elle demande aux dirigeants de facto des Serbes de Bosnie de :

13 BBC : Résumé des émissions mondiales, Europe centrale, Balkans, CC/2097, 10 septembre 1994. Les paroles de Radovan Karadzic sont citées par l'agence de presse Tanjug de Belgrade.

14 BBC : Résumé des émissions mondiales, Europe centrale, Balkans, CC/2109, 24 septembre 1994, citant une dépêche de l'agence de presse Tanjug de Belgrade.

15 Lors de la Conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie, le 27 août 1992, Radovan Karadzic, représentant des Serbes de Bosnie, a signé avec les représentants des autres parties un Programme d'action relatif aux questions humanitaires. Les signataires s'engageaient à respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire, à exercer un contrôle sur leurs « éléments indisciplinés » et à mettre fin à « toutes les pratiques entraînant des déplacements forcés de personnes, à toutes les formes de harcèlement, d'humiliation ... et à tous les actes relevant de la pratique de la purification ethnique » (traduction non officielle).

- ◊ faire immédiatement une déclaration dans laquelle seront exposées les grandes lignes de l'évolution des enquêtes menées à propos des expulsions et au sujet des personnes soupçonnées d'avoir exercé des pressions sur les Musulmans des environs de Bijeljina, et dont il semble qu'elles aient été arrêtées avant le 8 septembre ;
- ◊ faire connaître publiquement les méthodes et le mandat des commissions d'enquête ;
- ◊ veiller à ce que, quel que soit l'état d'avancement des enquêtes, tous les individus soupçonnés d'avoir commis des atteintes aux droits de l'homme soient immédiatement écartés de toute poste dans la fonction publique ou dans l'armée ;

Quels que soient l'état d'avancement ou le résultat des enquêtes, les autorités de facto devraient également :

- ◊ libérer tous les civils détenus dans le nord-est de la Bosnie-Herzégovine uniquement en raison de leur nationalité ;
- ◊ veiller à ce que tout individu soupçonné d'avoir commis des atteintes aux droits de l'homme soit traduit en justice ;
- ◊ faire connaître les mesures qui seront prises à l'avenir pour empêcher que de tels abus ne se reproduisent ;
- ◊ renforcer la chaîne de commandement et exercer un contrôle rigoureux sur toutes les forces armées, y compris sur les forces paramilitaires ;
- ◊ coopérer avec les observateurs internationaux (actuels et à venir) chargés de surveiller la situation des droits de l'homme, en leur permettant d'avoir accès sans restriction aux territoires placés sous le contrôle des Serbes de Bosnie.

Amnesty International demande également instamment aux gouvernements des États membres des Nations unies de trouver des moyens de faire pression sur les Serbes de Bosnie pour les amener à mettre fin aux abus. Bien que des dizaines de milliers de personnes aient été expulsées, il reste, dans les régions contrôlées par les Serbes de Bosnie, des milliers de Musulmans et de Croates qui risquent encore d'être victimes de détention arbitraire, de torture, d'exécutions extrajudiciaires ou d'expulsions par la force.

Si un accord de paix est finalement conclu en Bosnie, les gouvernements des États membres de l'ONU devront veiller à ce qu'y figurent des solides garanties en faveur des droits de l'homme, ainsi que des mécanismes permettant de les faire respecter, notamment une mission civile d'observation chargée de surveiller le respect des droits de l'homme dans l'ensemble des régions placées sous le contrôle des Serbes de Bosnie comme dans le reste de la Bosnie-Herzégovine. Le projet d'accord de paix Owen-Stoltenberg comporte d'importants mécanismes et garanties en matière de droits de l'homme. Les gouvernements (en particulier ceux du "Groupe de contact") ne doivent rien céder sur ces points dans un effort désespéré pour obtenir la signature des Serbes de Bosnie.

La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8PJ, Royaume-Uni, sous le titre : BOSNIA-HERZEGOVINA : Living for the day - Forced expulsions from Bijeljina and Janja Index AI : EUR 65/22/94. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat International par les ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAL - Service RAN - Janvier 1995.